



Une promenade dans un archipel de sites et de projets primés de la 9^e session du concours European

Par Xavier Bonnaud, coordinateur de la commission d'expertise

Cette présentation des projets se veut une promenade dans un archipel où trois types d'éléments se croisent :

- > Les thèmes de la session, les réflexions sur la fabrique de villes durables, et plus spécifiquement des interrogations sur les espaces publics, les territoires de l'en-commun.
- > Les sites avec leurs questionnements spécifiques, leurs échelles, leur histoire, leur programmation, leur dynamique propre.
- > Les projets, à la fois comme posture face à l'urbanisme et à l'architecture mais aussi comme proposition et comme mise en forme.

_ Bordeaux :

Le site de Cracovie Latule se trouve à l'articulation de l'agglomération constituée et du quartier du Lac où des opérations urbaines importantes sont déjà en étude. Les enjeux de ce site sont de plusieurs ordres :

Désenclaver la Cité des Aubiers, qui forme à l'heure actuelle un isolat entre les voies ferrées et les quartiers non constitués qui l'entourent ;

Produire des aménagements qui aient des capacités de liaison, de mise en relation entre les éléments majeurs du nord de l'agglomération ;

Enfin, inscrire ce secteur dans la dynamique urbaine du nord de l'agglomération Bordelaise.

Deux projets ont été primés sur ce site. Le lauréat *Field* et le mentionné *La ville de plus près* sont tous deux emblématiques d'une posture revendiquée et exprimée de manière radicale. L'un, le lauréat, incarne ce que l'on pourrait appeler un projet figure tandis que le mentionné est un projet processus.

Le projet lauréat *Field* offre une proposition simple et efficace à de nombreuses échelles. Un grand espace public rectangulaire, à la dimension et à la géométrie affirmées, le Field, organise le territoire aux abords même de la cité des Aubiers, s'adresse à elle et lui confère un sens urbain en dialoguant avec les autres espaces majeurs de l'agglomération bordelaise comme la place des Quinconces, également rectangulaire. Ce

champ ouvert donne un statut urbain au sol de la Cité des Aubiers. Il accueille de multiples programmations, d'ordre social (concession au monde associatif), environnemental (sports, flânerie, horticulture, viticulture, jardin partagé, jardins familiaux, etc.) et économique (micro économie locale). Architecturalement, le champ s'accompagne d'une longue construction linéaire horizontale (services, logements) qui vient dialoguer avec la figure du rectangle. Le transport en site propre traverse le site en biais. Ce vaste espace public créé s'adresse par son gabarit à l'ensemble du secteur urbain du Lac comme son espace urbain de référence. Par le vide, il fabrique une charnière, comme s'il devenait un nouveau lieu de référence pour la métropole. Sa dimension, son orientation, son ciel, sa manière de mettre en valeur la cité des Aubiers, de magnifier l'espace extérieur, sa manière de capter le territoire vacant constituent la force poétique de cette proposition, il institue le vide comme un lieu où l'on peut avoir envie de venir comme au bord du Lac. Dans la forte dynamique d'urbanisation du nord de Bordeaux, il s'agit de prendre le devant contre le risque d'un remplissage progressif et homogène. Ce projet propose de construire densément et dans le même temps d'ouvrir des vides capables d'accueillir la nouvelle dimension de la métropole, tant d'un point de vue pratique que symbolique.

Le projet mentionné *La ville de plus près* est un projet « processus » résolument ancré sur la valorisation de l'existant, visant à ouvrir et faciliter l'appropriation du site. C'est une réponse qui remet en cause les outils et les démarches traditionnels de l'urbanisme. Le plan masse par exemple est refusé, les questions de programme non abordées au profit d'une promotion de l'espace public dans sa dimension sociale et écologique. De petites opérations diversifiées (création d'une salle de fêtes, ateliers de mutualisation, toboggan observatoire, chaises panoramiques, dépollution du sol) foisonnent pour créer à court terme un cadre, un contexte, déterminant pour la suite de l'histoire... Ces micro-interventions sont ajustables et évolutives, simples et espèrent changer la donne du lieu à cette échelle. La stratégie David contre Goliath, qui se construit comme une stratégie « d'attente positive ». Dans cette recherche insolite de la ville durable, les gens et les usages occupent une part prépondérante. Cette proposition revendique de donner sa place aux ressources du site plutôt que de faire exclusivement confiance à une planification exogène. Les ressources, ici, se sont les gens, les usages existants, mais aussi les non-humains, (faune, flore, ressource du sous-sol, réseau ferré). Il s'agit d'engager un projet territorial qui se fonde à partir d'une préparation sociale et écologique du contexte.

Ce projet apparaît comme évidemment très complémentaire du projet lauréat. Le devenir urbain a autant besoin d'histoires à raconter, que de figures à rencontrer.

_ Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand est la capitale régionale de l'Auvergne. Cette ville se trouve confrontée à une opportunité foncière importante en centre ville, liée au déménagement prochain de l'hôpital de l'Hôtel Dieu. Ce site de l'Hôtel-Dieu est très emblématique et se situe dans l'hyper centre avec une topographie forte, une pente vers l'ouest. C'est un site visuellement ouvert sur son en-dehors, par la présence très forte de la silhouette de la chaîne des puys qui entourent la ville. La ville a un programme très ambitieux pour faire avec cette opportunité foncière. Un programme qui assume et désire une certaine densité. Les enjeux sont multiples :

Affirmer la dynamique de son centre en terme politique et culturel. Créer la nouvelle figure de la centralité ;

Evaluer des stratégies de densification et leur potentialité urbaine et architecturale ; Réfléchir aux questions patrimoniales compte tenu de la présence de nombreux bâtiments classés.

Compte tenu de la complexité programmatique, patrimoniale et topographique, aucune réponse n'est apparue totalement évidente au jury. Deux projets ont été mentionnés avec pour chacun une posture convaincante. Ceux-ci présentent deux figures de densification, par le sol (*Sub-terra/Supra-terra*) et par le dessus (*Patrimoine, paysage et densité*).

Le Projet *Sub-terra/ Supra-Terra* se fonde sur un regard très riche porté sur le sol, sur le potentiel qu'il déploie. Le sol est ici pensé comme un sol épaisseur, une coulée de lave urbaine, une sorte de géomorphologie devient la matrice du projet. Il s'agit d'habiter l'épaisseur d'une croûte volcanique, de faire de cette épaisseur le support des espaces publics, avec un jeu de dessus-dedans, en intégrant des programmes publics posés et semis enterrés. Cette épaisseur est support d'une stratégie de relation, de programmation, d'ambiance, d'espace public, d'intensification et de vie urbaine permettant une fluidité et valorisant très fortement les circulations douces et l'animation multiple de l'espace public dans cette épaisseur mais aussi au dessus. Le socle 'volcanique' qui se lit comme une topographie habitée et se relie aussi à la géologie du sous-sol est comme à l'ouverture de ce site sur la chaîne de puys. Ici la densification se fait par le sol, (sub terra) dans l'épaisseur de cette coulée volcanique qui de manière concrète et symbolique révèle le site et héberge les exigences du programme.

Dans le projet *Patrimoine, paysage et densité*, la densification se fait par le haut, par l'exacerbation de la silhouette qui assume son dialogue avec l'horizon de la chaîne des puys. Le conseil général prend place dans et au-dessus des bâtiments historiques de l'Hôtel Dieu. Le projet assume une orientation, une ouverture vers le parc Naturel des volcans. Il magnifie la

présence de l'en-dehors de la ville qui vient à la rencontre des émergences projetées par le candidat. Ce choix de densité permet aussi la valorisation du vide et des espaces végétalisés, ainsi qu'un travail riche dans les dispositifs au sol ou enterrés. On peut dire qu'il s'agit d'une densification strictement cumulative, construire la ville sur la ville au sens le plus littéral mais en même temps ce projet magnifie, maximalise, radicalise l'expression de la densité en construisant un rapport très fort entre le contemporain et l'ancien. Ce projet ouvre une dimension stimulante et critique du rapport au patrimoine, il interroge le programme maximum admissible par le site. Il met en exergue l'enjeu de densité nécessaire à l'arrivée de programmes culturels et politiques majeurs.

_ Le Havre

Le Havre est une ville, en pleine mutation autant économique, culturelle, qu'identitaire. Il s'agit de renforcer la relation ville/port, alors que le centre de gravité de celui-ci s'est progressivement enfoncé de plus en plus dans l'estuaire, s'éloignant de la ville historique. Le site se situe à la frontière entre des faubourgs qui sont déjà en partie urbanisés et face à un horizon portuaire dégagé ouvert sur la vacance de l'estuaire. Les enjeux du site sont de :

- Réfléchir au caractère mouvant de cette relation entre la ville et son port ;
- Jouer avec la trame particulière et disparate de ce quartier (grand entrepôt, bâtiments liés à l'histoire des dockers, bassin fluvial) ;
- Capter le contexte et la poésie particulière de cet ancien quartier des dockers, des quais et de l'horizon portuaire ;
- Permettre la réappropriation urbaine d'immenses territoires portuaires comme possibilités de développement urbain.

Deux projets ont été primés sur ce site, un lauréat et un mentionné. Ils ont à la fois une qualité commune, quelque chose qui les relie mais également une approche différente. Ce qui les relie c'est cette manière de ne pas vouloir tout embrasser dans cette logique de projet mais d'essayer de cibler, focaliser leurs interventions sur des lieux, des clés stratégiques. Ce qui les différencie c'est que le premier projet, le lauréat *Pli and Plug*, va plutôt avoir une approche longitudinale alors que le mentionné *Pier to Pier* va développer une approche plutôt transversale.

Le projet lauréat *Pli and Plug* offre une réponse stratégique, ciblée précisément sur l'enjeu majeur du site : l'interface ville/port. Il propose d'édifier le long du quai une épaisseur urbaine comme interface programmatique, spatiale et visuelle avec le port : un ruban architectural particulièrement intéressant. Ce ruban architectural se compose de plis et de plugs. L'implantation des plis fabrique une partition : un jeu de socles plissés, soulevés qui semble émerger du quai, répond à sa minéralité et

héberge des usages collectifs, commerces, équipement, services, stationnement. Au-dessus, les plugs apparaissent comme des superstructures plus légères, adaptatives, répondant aux usages et aux opportunités, comme autant de « greffes architecturales libres et variées ». Ce projet est remarquable par sa simplicité, son élégance, sa capacité à évoluer dans le temps. Il instaure une règle du jeu en accord avec l'esprit des lieux, une morphologie architecturale souple : les creux créent des ouvertures visuelles vers l'horizon portuaire. Il présente une proposition à la fois ouverte et radicale qui renouvelle le dialogue entre la rive, le quai et le port. C'est un projet qui optimise le travail d'aménagement, installe le quai comme espace de la ville. Il se focalise, déploie une stratégie économe et efficace, sans chercher à vouloir tout contrôler. Il propose un projet ouvert, le reste de la zone allant se densifier progressivement au gré des opportunités, dans un maillage en cohérence avec les cadrages et les accès.

Le projet mentionné *Pier to Pier* se construit transversalement, dans l'épaisseur. Il propose de renouveler l'image du quai et de la promenade portuaire, en plantant une forêt linéaire, comme un espace de transition entre le port et la ville, lieu de confrontation entre le dégagement de l'horizon et la densité des plantations, entre la minéralité et le vide des quais et la présence végétale de cette épaisseur plantée. Parallèlement à cette intervention majeure, de grandes percées mettent en relation l'intérieur du quartier avec les bassins, selon une hiérarchie précise. Chacune de ces percées se termine par une jetée, en débord sur les bassins, prête à franchir celui-ci lors d'une prochaine étape de progression de la ville dans le domaine portuaire. De plus, la densité du programme de logements est hébergée par cinq tours qui présentent l'avantage de dégager le sol et de venir rythmer l'horizon, l'occuper et dialoguer avec lui, en offrant aux résidents des vues sur le large et l'estuaire. En complément de ces tours, des logements individuels en bandes s'intercalent afin d'offrir au quartier une diversité typologique de nature à accueillir une population diversifiée. Cette proposition de parc fluvial est inédite au Havre, mais présente un fort potentiel de renouvellement de l'imaginaire et des ambiances portuaires et construit une relation arriérée avec la réalité du quartier qui s'ouvre largement sur l'horizon portuaire et les ciels de l'estuaire.

_ Mulhouse

Le passage du tramway depuis quelques années sert de point d'ancrage au renouveau de nombreux quartiers, telle que la cité du Sellier qui se trouve dynamisée par le tramway. La cité du Sellier se compose de 300 logements. L'objectif majeur étant d'anticiper le vieillissement d'un

patrimoine social, avant sa dégradation, son délabrement, son dépérissement. Les enjeux du site sont les suivants : Réfléchir à des processus et des phasages qui permettent le maintien sur place des habitants par relogement progressif sur place ;

Préserver l'esprit de la cité, sans déqualifier son caractère, dans le respect de l'esprit des lieux ;

A échelle des logements, engager une réflexion sur les espaces intermédiaires, les espaces collectifs, les espaces privées ;

A l'inverse des démolitions radicales des opérations ANRU, développer des processus de transformation qui soient plus progressifs, plus endogènes, plus soucieux des résidents et qui ne déprécient pas leur actuel lieu de résidence.

Le projet lauréat *Mix-cité du Sellier* propose de réhabiliter la cité en limitant au maximum les démolitions, donc en gardant une part importante des bâtiments existants et en intervenant de trois manières différentes, en trois phases distinctes.

Dans un premier temps, dans des intervalles non bâtis, le projet propose de construire des plots mixtes habitat/commerces. Ensuite une phase de restructuration du bâti existant et des espaces publics est proposée.

Enfin le projet engage la construction d'une unité plurielle, prenant la forme d'un serpent multicolore, intégrant des bâtiments existants, des maisons en bande et des locaux associatifs.

Cette stratégie est particulièrement riche, conjugue phasage diversité d'interventions. La diversité typologique se fonde dans la logique progressive de cette requalification : chaque phase produit quelque chose de nouveau. La volonté de réhabilitation, valorise l'actuelle cité, son bâti même modeste étant considéré comme digne d'être maintenu debout. Ici la mixité apparaît comme la modalité et la finalité du processus de mutation de la cité.

Le projet mentionné *U & I Blocks* propose un travail de composition très mesuré, à partir de blocs constitués chacun d'immeubles de U et de I. L'ouverture de chacun de ces blocs, les stratégies d'assemblage de l'ensemble produisent une hiérarchie et des gradations d'espaces partagés et publics particulièrement appropriés. Alors qu'à terme l'ensemble de la cité actuelle sera démoli, se renouvelle l'esprit de la cité, sans en perdre les caractéristiques mais en les prolongeant ou en les améliorant. Le statut et les usages des espaces intermédiaires et extérieurs sont clarifiés. Le traitement des logements dans leur relation à l'extérieur et à l'intérieur est fait avec astuce et générosité. Ce projet garde l'esprit des lieux, il construit progressivement le renouvellement de cette cité. C'est une régénération progressive particulièrement réussie. C'est un projet sensible au caractère et aux dimensions de l'actuelle cité, très respectueux du site, comme des parcours et des traversées qu'il est nécessaire de maintenir à l'échelle plus vaste du quartier.

_ Reims

La construction d'un contournement va amener le déclassement de l'autoroute A4, et sa transformation en boulevard urbain. Le site du concours se trouve le long de cette autoroute, dans une zone humide le long d'une rivière et d'un canal.

Les enjeux de ce site peuvent se poser en une série de questions :

Quels types de stratégies urbaines le déclassement d'une telle voie peut-il engendrer sur son parcours ?

Comment transformer le statut public de cette infrastructure, renouveler ses usages et son imaginaire ?

Comment y insérer de nouveaux usages urbains, une multifonctionnalité ?

Comment fabriquer des transversalités à partir du ruban de l'infrastructure ?

Faut-il magnifier cette infrastructure ?

Approche métropolitaine ou traitement local ?

Les deux projets mentionnés développent deux attitudes radicalement différentes. Une posture vise à monumentaliser le talus, la voie, sa position surélevée, et l'autre est plutôt une recherche de simplicité et un travail par le dessous, par le sol.

Le projet mentionné *On the road* propose des sutures transversales par le biais de grandes rampes qui irriguent chaque côté du boulevard urbain et définissent des espaces publics originaux, assis sur la topographie du talus de l'autoroute et desservant en profondeur chacun des côtés. Ce projet propose une mise en majesté des potentialités urbaines de l'infrastructure et de la chaussée, structuré par des espaces publics clairement hiérarchisés, et dominé par des bâtiments hauts implantés en partie haute du talus. Derrière viennent s'implanter transversalement les logements intermédiaires posés sur le sol, en bas du talus. La structure proposée génère des typologies de logements variées, se condensant en bordure du boulevard urbain. En largeur, le gabarit est maintenu pour ouvrir une multitude d'usage (circulation douce, transports en commun, espaces de promenades piétonnes, etc...). L'élégance de ces grandes rampes fabrique des espaces publics transversaux spécifiques et originaux, irriguant le quartier d'habitation et desservant le parc en bordure de la rivière. Ce projet assume la dimension imposante de l'infrastructure et assoit sur ce gabarit une intensité programmatique, qui au delà du déclassement de l'autoroute renouvelle fortement l'image et l'usage du site.

Le projet *Espaces d'état discret* part aussi d'une analyse plus large de l'infrastructure déclassée, sur toute la traversée de l'agglomération Rémoise. Il propose une typologie de logements simple et bien proportionnée, uniquement implantés transversalement à la voie,

s'attachant à préserver un ratio important de terrain naturel. L'implantation simple d'une géométrie discrète vise à limiter les dessertes. Lorsque l'on se rapproche des logements, ils en viennent à être posés sur autre chose qu'un maillage d'asphalte. Le projet part du fond, du sol existant, de sa nature humide et maraîchère, de son parcellaire en lanière. Entre les bandes bâties, se définissent des jardins interstitiels, des jardins d'eaux, de rétention, des espaces de jeux, ouvrant à la création d'un milieu domestique riche. La légèreté de l'intervention tient dans sa grande capacité à faire atterrir cette grosse infrastructure, par des traitements sobrement dimensionnés, sans emphase. Les espaces publics sont définis à partir d'usages liés à l'entrée du quartier, qui se construit transversalement au niveau du sol, en relation avec lui. Ce projet s'attache avec efficacité à reclasser cette autoroute sans la cacher ni l'hypertrophier. Il vise un pragmatisme, une économie de moyens, par une justesse de dimensionnement des espaces collectifs qui possèdent un caractère résidentiel riche.

_ Saint-Chamond

Le site se situe sur une immense friche industrielle de 28 hectares, les anciennes aciéries abandonnées par les industries GIAT qui sont à l'heure actuelle à reconvertir. Elles se situent à proximité du centre ville mais sont fermées à celui-ci. Un tram/train passera à terme à l'est du site. Plusieurs questions se posent sur ce site :

Comment faire rentrer de l'urbanité, de la vie urbaine dans le secteur ?

Comment aborder une telle échelle puisque qu'il y a aujourd'hui une entité foncière, une histoire commune, une identité et une mémoire de ce lieu ?

Comment la ville de Saint-Chamont peut-elle s'approprier un terrain qui a l'air trop grand pour elle ?

Comment articuler la ville avec ce lieu immense ?

Les deux projets retenus posent la question de la limite du projet comme geste par rapport à l'échelle du lieu, proposant des stratégies de colonisation progressive de cette entité par la ville.

Le projet Lauréat *Déconvolution* agit sur la dynamique végétale de la friche, sa capacité de renaturation, le temps du jardinier contre la dégradation. Il s'assoit sur le temps.

Le projet mentionné, *Histoires de coteaux*, s'assoit sur la puissance de murs de soutènement qui engagent la ville vers le site, proposant des situations d'ancrage d'adossement exceptionnels pour des logements. Il s'assoit sur le lieu.

D'un côté chronos, de l'autre topos.

Le projet lauréat *Déconvolution* mise sur la capacité d'entraînement d'actions qui prennent appui sur la nature, la germination, la croissance des végétaux, la transformation progressive du site, dans sa dimension

paysagère et dans son imaginaire. La vitalité du végétal est ici utilisée dans une perspective de réappropriation, de dépollution, de phyto-remédiation. C'est un temps de préparation qui fabrique de nouveaux lieux, qui révèle de nouvelles vues. Il est accompagné d'une remise à l'air libre de la rivière qui traverse le site ; le Gier. L'émergence d'un nouveau paysage va de pair avec une ouverture progressive du site à de nouvelles pratiques urbaines : sport, événements ponctuels, promenades. Il s'inscrit dans une logique « d'attente positive », de redéploiement progressif. Le projet « Déconvolution » est un projet « processus » qui vise par étape à changer l'image négative du lieu. L'état de friche industrielle pensé dans son caractère désolé, immobile, sans activité est régénéré par une pensée de la friche végétale, perçue positivement, comme un état de nature intermédiaire, portant une dynamique d'auto régénération sur laquelle il convient de s'appuyer. Ce projet s'appuie sur des échelles de temps liées à des dynamiques naturelles qui imposent une temporalité au projet.

Le projet mentionné Histoire(s) de coteaux s'adosse au soutènement majestueux situé à l'est du site. Il utilise cette assise topographique importante du site. Il implante contre ce talus une nappe de logements qui se déploie en profondeur. Il amène ainsi des habitants dès le départ dans le territoire qui vont transformer, de fait, le site en quartier nouveau. Il fait ainsi pénétrer la ville dans l'enceinte, constituant un vis-à-vis à la Grande Halle 01, comme un premier tracé. Il rythme et qualifie le grand axe nord/sud. Cette première intervention peut servir de levier, voire de déclencheur pour le développement de ce site à moyen terme. Par ailleurs, des d'enclos condensent les activités industrielles, culturelles et les services et ménagent des prairies qui ouvrent transversalement la vue sur les monts du Pilat. L'enjeu est d'assurer une densification progressive, une plurifonctionnalité et d'inscrire cet immense territoire d'une manière assez naturelle dans la continuité du centre ville.

Bien que ce thème « Villes durables et nouveaux espaces publics » soit très vaste, nous avons vu à travers les projets que se dégage une appréciation renouvelée des questionnements suivants :

Les projets recherchent un dialogue très fin avec leurs territoires d'intervention, dont ils reconnaissent l'équilibre précaire. Ces territoires sont souvent perçus comme des écosystèmes, des milieux habités vis à vis desquels il est recherché une certaine symbiose, une relation mutuellement bénéfique entre les aménagements et les environnements. Des projets revendiquent une appréciation fine des ressources des territoires où ils interviennent, faisant de ces ressources environnantes, les révélateurs de l'unicité de chaque site : ici et nulle part ailleurs. Ces ressources ce sont évidemment les gens, les usages, les programmes, mais aussi les non humains, les éléments, l'énergie, les données du site, tout ce qui permet d'ouvrir les cadres de référence des aménagements urbains. Dans de nombreux projets, l'appréciation élargie du contexte donne de l'épaisseur au plan, à la planification. On travaille non seulement dans un périmètre, mais sur une épaisseur, sur un sous-sol. On n'intervient pas uniquement sur une surface mais avec un substrat, parfois une matrice. Les sites révèlent

alors leur consistance géologique, biologique, phréatique qui remonte dans l'urbain et vient enrichir les propositions.

Les projets donnent aussi une part importante au temps. Le temps du phasage et de la progressivité des opérations urbaines, le temps des appropriations, le temps de la préparation sociale et écologique des sites, le temps de la croissance des végétaux. La notion même de durabilité présente un nouvel horizon temporel et revendique une longue durée par rapport à l'aspect plus immédiatement seyant de propositions architecturales trop définies, trop modelées. Cette longue durée dialogue alors aussi avec les risques de zapping formel excessif.

Enfin des propositions pensent le projet comme un système non-totalisant, ne cherchant pas à envelopper l'ensemble des sites dans une recomposition trop définie. Elles cherchent dans la palette des échelles d'interventions une pertinence, dans des gradients d'interventions diversifiées, un à-propos économique. Ces propositions aussi recherchent une efficacité de l'aménagement qui accepte le recyclage, la récupération, qu'il s'agisse de bâtiments, d'infrastructures, de vide, sans forcément tout remodeler, tout redéfinir à outrance. Elles présentent leur projet comme des systèmes ouverts, à la fois processus et définition formelle et à la fois histoires à raconter et figures à rencontrer.